

Compte rendu de la réunion du Comité Hygiène, Sécurité et des Conditions de Travail – CGT de l'ENS de Lyon du 2 septembre 2021

Composition

Président : Jean-François PINTON, président de l'ENS de Lyon

Représentant.e.s du personnel :

Les titulaires :

Camille BORNE, secrétaire du CHSCT (CGT)

Fabien MONGELARD, secrétaire adjoint du CHSCT (CGT)

Delphine GALIANA (CGT)

Perrine MASSONNEAU SÉMEILLON (CGT)

Françoise MOREL-DEVILLE (CGT)

Maud INGARAO (SUD)

Benjamin GILLET (CFDT)

Emmanuel SEIGLAN (CFDT)

Les suppléant.e.s :

Marie-Alice MINASSIAN (CGT)

Représentant.e.s des étudiant.e.s :

Adèle Audouy

Clément Luy

Les membres de droit présents et personnes qualifiées pour l'ensemble de la séance :

M. le Président de l'ENS de Lyon

M. le Directeur général des services ayant autorité en matière de ressources humaines

M. le Directeur des affaires juridiques, secrétaire administratif du CHSCT

Mme la conseillère de prévention

Mme le médecin de prévention en santé au travail

Mme l'infirmière santé travail

Personnes invitées :

Mme la DRH M. le responsable du service MMO Société Ubiqus (rédaction du PV)

Ordre du jour :

- 1- Plan de reprise d'activité (PRA) de la rentrée (pour information)
- 2- Déménagement du local courrier du site Descartes (pour avis)
- 3- Point ajouté sur les modifications des conditions de travail des agents d'entretien du site Descartes
- 4- Retour sur l'enquête administrative suite aux évènements qui se sont déroulés dans la nuit du 10 au 11 avril au sein de la résidence Bonnamour et présentation des préconisations (pour information)
- 5- Présentation de la campagne d'affichage sur les violences sexuelles et sexistes (pour information)
- 6- Enquête sur les risques inhérents au poste de travail (pour information)

Remarque liminaire : Les représentant.e.s du personnel CGT regrettent l'envoi, à leur demande, du PRA (document essentiel et central de la séance) la veille de l'instance à 18h.

1- PRA – plan de reprise d'activité de la rentrée (pour information)

- Les mesures barrières continuent à s'appliquer sur l'ensemble du site ENS.
- Tout le matériel Covid est disponible pour les services, les locaux doivent être ventilés, aération si possible toutes les heures.
- Amphis sans fenêtres: ventilations en marche, monitorés de capteurs CO2 pour certains (au-delà de 1000ppm, évacuation), disponibles auprès du service prévention qui peut les installer dans les salles de cours
- Le service nettoyage intervient régulièrement dans la journée.
- Reprise à 100% sur le site depuis le 2 septembre.
- Les personnels ne sont pas soumis au «pass sanitaire».
- Mesures particulières pour la restauration : réouverture du restaurant pour des repas à table. «pass sanitaire» demandé uniquement pour les prestations « traiteur » et les repas servis à table.
- Pour les colloques ou évènements accueillant un public extérieur : le «pass sanitaire» sera demandé et vérifié par l'organisateur de l'évènement.
- Bibliothèque : la jauge n'est pas limitée, pas de «pass sanitaire», le système de réservation continue à fonctionner.
- Pratique du sport en interne : pas de «pass sanitaire».
- Activités culturelles : pas de «pass sanitaire», mais port du masque demandé.
- Pots de thèses sont autorisés ; si public extérieur : le «pass sanitaire» sera vérifié (pour tou.te.s).
- Salles de convivialité ouvertes avec gestes barrières.
- Repas 1€ pour les étudiants fonctionne.
- Événements festifs : attente d'instructions officielles.

Modalités de contrôle du «pass sanitaire» : à la charge des responsables d'établissements ou des organisateurs. Seulement les personnes habilitées (modalités habilitation en cours).

<u>Question CGT</u>: les parents dont les enfants seront cas contact ou positifs seront bien placés en ASA? Réponse direction: OUI, il faudra donner un certificat aux RH.

<u>Question CGT</u>: installation de purificateurs d'air? Réponse direction: non ils n'ont pas fait leur preuve.

Question CFDT : possibilité de rétablir l'accès aux douches ? (cf. reprise du sport, adhérent.es)

<u>Réponse direction</u>: sera instruit.

<u>Question CGT</u>: BDL: le système de réservation sera probablement assoupli et ne concerna plus tous les services (seulement certains services: travail, consultation sur place..., échéance fin septembre?). La demi-jauge perdure dans les faits: est-ce qu'elle sera également assouplie?

<u>Réponse direction</u> : si impact constaté sur capacité d'accueil (ce qui n'a pas encore été le cas), la demi-jauge doit être relaxées. Sinon, peut être maintenue.

2- Déménagement du local courrier du site Descartes (pour avis)

Présentation de la direction : constat d'un local actuel trop petit (22m²); le local prochain sera plus grand (31m²), avec plus de fenêtres (4) et une rampe facilitant l'accès de l'extérieur, une banque d'accueil créant séparation entre le public et le personnel, une zone de tri du courrier plus ergonomique, à hauteur d'homme (prévention des douleurs au dos).

Question CGT : les agents ont-ils été informés de cette modification ?

Réponse MMO: oui par les chefs de service depuis un certain temps déjà, ils ont été inclus dans la réflexion.

<u>Question CGT</u>: cette installation impacte le service culturel. La vidéo surveillance de la galerie étant installée dans ce local, comment y avoir accès ? Ou se fera l'entrepôt du service culturel ? il n'y a plus de régisseur, le responsable du service étant seul, sans moyens humains et avec très peu d'espace pour travailler.

<u>Réponse DGS</u> : l'enregistrement de vidéo surveillance était déporté dans cette salle : il sera installé dans une armoire fermée à laquelle le service courrier n'aura pas accès.

Personne n'est propriétaire des locaux. Le service culturel dispose d'un bureau de taille adaptée pour une personne et d'une salle de stockage à trier. Beaucoup de travail de tri reste à faire pour libérer de l'espace : entrepôt de matériel ancien d'exposition, d'archives...

Le responsable du service n'est pas seul ; il est par exemple appuyé par le service financier à Monod.

<u>Question CGT</u>: Aile du bâtiment auparavant en développement dans les sens d'une mission artistique et culturelle : impression que cette mission est désormais réévaluée à la baisse.

<u>Réponse DGS</u>: Le service dispose toujours du studio et d'un ensemble fort à proximité; un stockage massif a déjà été trié.

<u>SPST.</u> Beaucoup de pouvoir calorifique présent dans ce local, notamment magazines, on gagnera en m² quand le tri aura été réalisé.

Réaffectation de l'espace précédent dédié au service courrier : 3 bureaux où le responsable du service nettoyage pourra notamment s'isoler.

AVIS portant sur le service courrier et le service culturel proposé par les représentant.es CGT :

Le CHSCT souhaite avoir des engagements et explications sur le devenir du service culturel (locaux, conditions de travail pour les personnels) service impacté par l'installation du service courrier dans ses locaux.

Par conséquent, le CHSCT demande une visite de ce service et demande un vote sur cette visite.

L'avis est adopté à l'unanimité.

Déménagement local du courrier : 7 abstentions (CGT et Sud) - 1 vote pour (CFDT)

3- Point ajouté sur les modifications des conditions de travail des agents d'entretien du site Descartes

<u>Question Sud</u>: est-il vrai qu'une concentration des services de ménage internes en bâtiment formation est prévue? Remarque: locaux pas de même nature (D4 bureaux / petites salles de réunions VS grandes salles de classes avec beaucoup de chaises à monter sur les tables): pénibilité du travail accrue?

<u>Réponse DGS</u>: Pas de but politique de confier l'ensemble des services de ménage au privé : départs à la retraite des personnels d'entretien pas remplacés, certes, mais pas de volonté de supprimer ce service interne.

Responsable du service MMO: Les départs non remplacés pour mutation / retraite rendent la charge de travail compliquée pour les personnes encore en poste: agents reconnus travailleurs handicapés, à temps partiel, ayant dépassé l'âge de la retraite, vulnérables à la pénibilité du travail. Une répartition et une réduction des surfaces nettoyées par personne sont prévues, le restant est effectivement délégué à des prestataires extérieurs. Principe de ne pas imposer, plutôt des allers-retours avec évaluation de chacun.e sur les surfaces qu'elles peuvent couvrir, pour améliorer leur quotidien. Machines sur batterie acquises pour limiter les TMS. L'attachement aux bureaux est humain et s'on entend, mais il faut continuer d'avancer ensemble. Principe effectivement de laisser D4.

Question Sud : salles de classes en D2, plus de pénibilité ?

Responsable du service MMO: à relativiser, certaine mixité bureaux / salles de classes.

4- Retour sur l'enquête administrative suite aux évènements qui se sont déroulés dans la nuit du 10 au 11 avril au sein de la résidence Bonnamour et présentation des préconisations (pour information)

Une soirée non déclarée a eu de lourdes conséquences : 60 personnes (dont des personnes extérieures à l'ENS) se sont retrouvées dans 40m2 dont des personnes extérieures à l'établissement, agression sexuelle + étudiant inconscient du fait d'un état d'ébriété, nécessitant l'intervention de la police et des pompiers. L'agresseur n'a pas été identifié.

Préconisations des enquêteurs :

- Rappel du numéro des secours internes : 04 37 37 64 64, le 64 64 ne marche pas sur portable
- Formation des cadres d'astreinte
- Formation pour les étudiants : beaucoup étaient alcoolisés, ils n'ont pas été pris au sérieux par les services de secours externes. Formation PSC1 peuvent être organisées dans l'établissement si suffisamment de demandes des étudiant.es.
- Journée de formation obligatoire le 14 septembre, notamment pour les CPES qui n'avaient pas pu participer l'année dernière
- Formation sur la gestion de situations difficiles (proposées surtout hors Europe, cf. USA)
- Application stricte du règlement intérieur des résidences : sanctions seront appliquées
- Aborder la question de l'alcool dans l'établissement : cf. visite du ministère a mis au jour des stocks énormes d'alcool dans l'établissement
- Rappel des responsabilités accrues des fonctionnaires stagiaires
- Pas de réouverture des Festives + Kfet, discussions en cours
- Rencontre gouvernance / service juridique avec le nouveau BDE
- Vidéoprotection de tous les points d'entrée du campus
- Liste de personnes « lourdingues » « indésirables » : qu'en faire ?
- Rôle des élus étudiants : selon les témoignages, certains n'ont pas voulu appeler l'administration sous prétexte que l'administration « ne fait rien », ce qui est très problématique.

Elu.es étudiant.es : Vous pensez qu'on a leur a dit de ne pas vous alerter ?

<u>Président</u>: Il nous a été rapporté que les portes ont été bloquées pour retrouver l'agresseur.

<u>SPST</u>: Oui, que les organisateurs ont décidé de régler le problème eux-mêmes. Plus généralement, le fait de nommer des respo-sûreté / respo-soirée est problématique sachant qu'il existe un service de sécurité.

<u>Président</u>: Quoi qu'il en soit il y a eu transgression des règles en vigueur au niveau de l'école et du pays, ce n'est pas acceptable.

<u>Intervention des représentant.e.s CGT</u>: il est fâcheux de pointer une quelconque responsabilité des élu.e.s étudiant.e.s, qui ne sont pas des officiers de police. Rappel de l'intervention du psychologue lors d'un précédent CHSCT sur la décompensation crainte et attendue des étudiant.e.s après la période de covid + confinement : peut-être faut-il aussi resituer les derniers événements. Mieux encadrer plutôt que le « tout répression », qui n'est pas forcément la voie (cf. école sans alcool). Attention au lien hâtif entre alcool et VSS, c'est un raccourci : des personnes profitent de la situation pour passer à l'acte : nécessité d'agir en amont (volet prévention et formation consentement).

<u>Président</u>: pas question de faire porter le chapeau à qui que ce soit surtout sur la base de rumeur. Mais interventions doivent se faire par professionnels habilités à le faire. Procédure appel des secours + police + service de sécu pour qu'il accueille les secours dans cet ordre + formations, quel type et comment faire pour qu'on en arrive pas là. Sujets pas indépendants de la consommation d'alcool. Demande formulée au BDE de tenir un registre des flux d'alcool, des factures, à partir de quelle heure sert-on de l'alcool, etc. Nous avons à faire à des étudiant.e.s au BDE CR CHSCT CGT 2 sept 2021

très ouvert.e.s sur les discussions autour de cela. Nous avons collectivement un travail à faire pour qu'un changement d'attitude s'impose.

<u>RP</u>: vous évoquez une liste de personnes indésirables, ou « lourdingues », vous en aviez connaissance ? <u>Réponse Conseillère de prévention</u> : oui.

<u>Réponse représentant.es CGT</u>: une enquête s'impose sur cette liste qu'on ne peut pas mettre sous le tapis et qui reflète une antériorité d'agressions sexuelles. Si cette liste a été établie, c'est que les étudiants n'ont pas trouvé à l'époque d'autres solutions à leur portée pour agir.

<u>SPST</u>: Problème à deux faces : ce qui provoque l'établissement de cette liste / l'existence même de cette liste qui passe sous le manteau.

5- Présentation de la campagne d'affichage sur les violences sexuelles et sexistes (pour information)

Présentation de la campagne par la directrice de la communication :

- Faire connaître le dispositif : signalement des situations individuelles (cellule + adresse) et dispositif de prévention (actions de formation et de sensibilisation).
- Actions: Rendez-vous encadrants « obligatoires ». Journée de sensibilisation du 14 septembre pour les nouveaux étudiants obligatoire (+ utilisation ultérieure des interventions du 14 septembre si autorisation des intervenant.es). Campagne affichage née à l'Université de Genève et utilisée dans d'autres établissements ESR. Elle a pour but de rappeler que le harcèlement relève d'une juridiction, de dénoncer les comportements machistes, l'homophobie, insister sur le fait que la prévention est l'affaire de toutes et tous (cf affiche EE témoins actifs), indiquer le dispositif de signalement mis en place à l'ENS de Lyon.
- Réunion de rentrée primo-arrivant.es: deux livrets VSS, dispositif présenté aussi pour les nouveaux personnels, intervention en présence de la référente égalité... Cette campagne pourrait être déclinée au fil de l'année, cf. journée du 25 novembre contre les violences faites aux femmes : idée de créer de nouvelles vagues, idée de suggérer que tout un chacun dans l'école puisse proposer des actions.
- Une chargée de mission a enfin été recrutée.

<u>Question Sud</u>: constat d'affiches déjà abîmées ou tombées: supports plus pérennes et solides envisagés? Car la campagne ne va pas se périmer et il y a déjà de la casse.

Communication : C'est prévu et en discussion avec ENS média sur les types de matériaux appropriés.

<u>Question Sud</u>: Beaucoup de choses à faire sur la notion de consentement. Notamment insister sur le fait que l'alcool n'est pas une circonstance atténuante mais aggravante.

Communication: Il y avait une affiche mais avec un message qui prêtait à confusion: pas retenue.

<u>Question CGT</u>: Remarque sur affiche du 14 septembre : blancs et noirs mettent en exergue « Journée les sexistes », même si c'est aussi pour eux, c'est un peu malheureux.

Affichage : prioriser les salles de cours, les salles de réunions, espaces de travail et d'étude... En particulier l'affiche contact / signalement.

Communication: Oui, affiches données aux chefs de service pour ce type d'affichage.

<u>Président</u>: Salle de cours : retenu et à instruire.

<u>Question CGT</u>: Journée de formation prévue à distance (12 octobre) : d'autres dates prévues ? DRH : Oui.

<u>Question CGT</u>: Affichage écran utilisé pour campagne VSS?

<u>Communication</u>: Pour l'instant, uniquement l'affiche signalement ENS. Puis journée du 14. Ensuite piqûres de rappel quand actualité moins chargée. + lettre interne.

Question CGT : Décharge des acteurs de la cellule VSS ?

Président : Référents égalité : c'est fait. Pour les autres c'est en discussion, on en a déjà parlé.

CGT: Proposition d'un avis sur cette question.

AVIS portant sur la demande de décharge pour les collègues impliqués dans le traitement des VSS:

Page 34 du plan du ministère, on peut lire: « Un représentant du personnel, membre de cette instance, sera également désigné par les membres de cette instance pour exercer les fonctions de «référent» sur ces questions pour la durée du mandat. Ce référent bénéficiera d'une formation spécifique lui permettant de mener à bien sa mission dans l'année suivant sa désignation. Un temps spécifique sera libéré pour l'exercice de cette fonction dans de bonnes conditions. »

Le CHSCT de l'ENS LYON demande l'application stricte de la réglementation prévue par le ministère, à savoir des temps définis pour les personnes impliquées dans les dispositifs VSS.

L'avis est adopté à l'unanimité.

6- Enquête sur les risques liés aux postes de travail

Un questionnaire sur les risques inhérents aux postes de travail va être envoyé à tous les personnels : action du programme annuel de prévention des risques professionnels et d'amélioration des conditions de travail. Il s'agit de faire une cartographie des risques par unité de travail et établir une fiche collective des risques. Pour chaque agent : il offrira la possibilité d'éditer sa fiche individuelle de risque propre au poste qu'il occupe. Ce pourrait être une base de discussion pour l'agent lors d'une visite, périodique ou à la demande, avec les médecins du travail et permettre d'établir s'il relève d'une surveillance médicales simple ou particulière.

<u>Représentante Sud</u>: attention, les collègues ne sont pas tous conscient des risques auxquels ils sont exposé es.

<u>Personnel médical</u>: questionnaire rapide où les risques sont classés grandes catégories: bruit, poussière, risque biologique, électrique, travail sur écran...

<u>Représentant.es CGT</u>: les risques psycho sociaux sont-ils prévus? Par exemple les personnels (postes accueil) recevant du public ont d'autres types de risques.

<u>SPST</u>: Non. Seulement les risques spécifiquement en lien avec le poste. Ex. électricien, risque électrique et habilitation nécessaire. Ex. Chercheur en biologie : soumis au risque biologique. Les RPS sont induits par autre chose que le poste, peuvent toucher tout type de poste.

<u>Personnel médical</u>: Risques posturaux, laser, etc. Tout poste de travail est soumis à des RPS, qui sont propres au travail en général car le travail contraint. Dans le détail, il y a des fiches individuelles d'exposition. On ne cherche pas des risques, mais une photo instantanée des risques à l'école. Pour les RPS, il faudrait plutôt un audit, voire une campagne spécifique.

<u>Président</u>: Peut-être prévoir une zone d'expression libre?

<u>RP Sud</u>: Nous comprenons que ce questionnaire est une réponse à une obligation réglementaire. Mais les réponses, la photographie des risques, ne les a-t-on pas dans le DUERP?

<u>Direction</u>: si mais on veut entrer dans la finesse des risques, distinguer ENS / CNRS.

<u>RP CGT</u>: l'on sait qu'il existe une sous-évaluation systématique lorsqu'on fait du « self-assessment », autoévaluation. Les personnels doivent être accompagnés pour remplir ce type de questionnaire. Par ailleurs, des risques autres que physiques/techniques ne seront pas mis au jour.

SPST. Si des collègues ont des problèmes à remplir le questionnaire, renvoyez-les vers nous.

CR rédigé par vos élu.e.s CGT

Camille BORNE – Delphine GALIANA – Perrine MASSONNEAU SEMEILLON – Françoise MOREL-DEVILLE – Fabien MONGELARD – Marie-Alice MINASSIAN
CR CHSCT CGT 2 sept 2021